PV Séance du Lundi 08 Décembre 2025 à 19h00

Nombre de membres en exercice : 19 **Membres présents : 13**
Absents excusés : 0 Absents excusés représentés : 4 Absents : 2 **Votes exprimés : 17**

Par suite d'une convocation en date du 1er Décembre 2025, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de FOUQUEREUIL se sont réunis, en séance ordinaire, le lundi 08 Décembre 2025 à 19h00, salle des Mariages en Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard OGIEZ, Maire.

Etaient présents : Mr OGIEZ Gérard, Mr BILLET Guy, Mme VERPRAET Séverine, Mr JOURDAIN Michel, Mme BOVAL Régine, Mr BRASME Christian, Mme MALINGUE Caroline, Mr LIAGRE Jean-Paul, Mme KREPULEC Patricia, Mr PEREIRA Fabrice, Mme BILLET Dany, Mme DRAB Sabine, Mr GUISSE Roger
Absents excusés ayant donné procuration : Mme CRASQUIN Christine à Mr JOURDAIN Michel, Mme CODRON Violette à Mr LIAGRE Jean-Paul, Mr MARECAUX Sébastien à Mr OGIEZ Gérard, Mr LENGLET Laurent à Mr BRASME Christian
Absents excusés : -----
Absents : Mr BAYARD Didier et Mme KOBRZYNSKI Linda

En application de l'article L2127-17 du CGCT, Monsieur le Maire constate que la majorité des membres en exercice est présente et que l'assemblée peut valablement délibérer.
La séance est donc ouverte,
Il a ensuite été procédé, conformément à l'article L 2121-15, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du conseil municipal.
Mme VERPRAET Séverine a ainsi été élue secrétaire de séance.

Approbation du PV de la séance précédente du 27 Octobre 2025

Rappel de l'ordre du Jour :

- N°1 : Recensement Population 2026
- N°2 : Tarifs Communaux au 01/01/2026

Délibération 2025-030 : Recensement de la population 2026
Vote : Pour : 17 Contre : 0

Vu le code général des collectivités territoriales
Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V ;
Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;
Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les modalités du recensement de population qui pour notre commune aura lieu en 2026, du 05 janvier au 14 février.

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents

✓ De désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement. Coordinateur qui sera donc Mme DELELIS Delphine, agent titulaire de la commune.

✓ De créer 3 emplois vacataires durant la période du 05 janvier au 14 février 2026, pour la gestion des tâches relatives au recensement de la population

✓ De fixer la rémunération des dits agents comme suit :

- ✓ 1.20€ par feuille de logement remplie (papier et internet)
- ✓ 1.50€ par bulletin individuel rempli (papier et internet)
- ✓ 25€ par demi-journée de formation
- ✓ 50€ pour la tournée de reconnaissance
- ✓ 25€ pour la demi-journée de préparation

Etant précisé que cette rémunération correspond à l'ensemble des tâches incombant à l'agent recenseur : demi-journée de formation, déplacements, tournée de reconnaissance, dépôt des différents documents chez l'habitant, collecte des données, point de suivi hebdomadaire avec le coordonnateur communal, réunion de finalisation à l'issue de la collecte …

Délibération 2025-0301 : Tarifs Communaux au 01/01/2026
Vote : Pour : 17 Contre : 0

Mr le Maire propose au conseil municipal de revoir les tarifs communaux applicables et de décider s'il y a lieu, individuellement de les modifier au 1er janvier 2026

Après avoir étudié les différents tarifs communaux applicables à ce jour, et après en avoir délibéré les membres présents du conseil municipal, **DECIDENT** à l'unanimité, de valider les tarifs suivants, à compter du 1er Janvier 2026 :

- Location Foyer Communal :

Type de location	Tarif « Fouquereuillois »	Tarif « Extérieurs »
Vin d'honneur Mariages/Funérailles	150 €	300 €
Week-end	550 €	1 100 €

- Location Salle Notre Dame :

Type de location	Tarif « Fouquereuillois »	Tarif « Extérieurs »
Vin d'honneur Mariages/Funérailles	130 €	200 €
Week-end	270 €	500 €

- Cimetière communal :

Type d'achat	Durée	Tarifs au 01/01/2026
Concession 2m²	30 ans	300 €
Renouvellement concession 2m²	30 ans	300 €
Case Columbarium	30 ans	960 €
Renouvellement case columbarium	30 ans	300 €
Cavurne	30 ans	200 €
Renouvellement cavurne	30 ans	200 €

- Restauration Scolaire et garderie périscolaire :

Service		Tarifs au 01/01/2026
Restauration Scolaire	Repas	4.10 €
	Repas majoré (réservé hors délai)	8 €
	Repas famille bénéficiaire RSA (abattement 20%)	3.28 €
	Temps de surveillance enfants en PAI (apportant leur repas)	2.70€
Garderie	Matin 7h30 – 8h15	1€
	Après-midi de 16h15 à 17h30	1.50 €
	Après-midi de 17h30 à 18h30	1.20€

INFORMATIONS MUNICIPALES :

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal les points suivants :

- Médiation Santé en milieu rural proposée par la CABBALR … sollicitation d'une salle en mairie pour assurer les rdv sur notre commune - Accord de principe sera retourné à la médiatrice
- CABBALR : Rapports annuels 2024 sur le prix et la qualité des services publics disponibles à la consultation aux horaires d'ouverture de la mairie - Services concernés : assainissement – eau potable – traitement des déchets
- Communication du Centre de Gestion 62 sur la création d'un Diplôme Universitaire « secrétaire général de mairie » en partenariat avec l'université d'Artois. Renseignements au 03.21.60.37.68. ou fcu-fare@univ-artois.fr
- Remerciement d'une nouvelle résidente pour la bourse communale accordée à chaque enfant scolarisé à compter de la 6è
- Retour de la négociation amiable avec Mme FOURNIER pour l'acquisition d'un terrain rue du général de Gaulle … pas de suite donnée en raison d'une absence d'accord sur le tarif
- Le projet de lotissement SIA a l'arrière de la cité Jérôme Blondel est repoussé en raison de modifications apportées au projet … les appels d'offres devront être relancés.
  Ce retard a malheureusement un impact sur la voie verte qui doit être réalisée à l'occasion de chantier

  Mme VERPRAET Séverine, adjointe aux finances, présente une situation budgétaire de la commune ainsi qu'un état de trésorerie à la date du jour. L'année se clôturera en excédent.

  Mr le Maire rappelle les différentes dates à venir pour la préparation puis la distribution des colis aux ainés de la commune le 13/12 puis aux enfants de l'école de 15/12

QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question n'est soumise

La séance est levée à 20h20

La Secrétaire

Séverine VERPRAET

Le Maire

MAIRIE DE FOUQUEREUIL (P-d-C)

Gérard OGIEZ